

## Commission BULOT

29/01/2020, Blainville

### Etaient présents

#### Membres

Patric BERTOT  
Sébastien BLONDEL  
Jacky DUVAL  
Olivier HEDOUIN  
Manuel JUAN  
Nathalie LECOILLARD  
Didier LEGUELINEL  
Johan LEGUELINEL  
Gilles MUZARD  
Cyrille ORANGE  
Roland QUARANTE  
David SAM  
Adrien TEXIER

#### Autres personnes

Véronique LEGRAND  
Lucile AUMONT  
Julie LEGLINEL  
Marie-Laure COCHARD  
Laurence HEGRON-MACE  
Adeline DENIZOT  
Jean-Baptiste FUCHS  
**Excusés** : Laurent BLONDEL  
**Absent** : Thibault Lelièvre

### Ordre du jour :

- Licenciés bulots OC et Saint-Malo et réglementation
- Jours fériés 2020
- Ecolabel bulots
  - Etat de la ressource
  - Indice d'activité
  - Propositions de mesures
- Calendrier
- Questions diverses

### Licenciés Bulots OC et Saint-Malo et réglementation

#### Interaction avec Saint-Malo

Le sujet porte sur la zone tampon qui se trouve à cheval entre les eaux bretonnes et normandes qui autorise les pêcheurs à franchir la ligne de séparation des régions. Au moment où cet accord a été pris les malouins se sont engagés à respecter les règles normandes mais ce dernier n'a jamais été renouvelé ni mis à jour. Actuellement les malouins pêchent dans cette zone sans respecter les réglementations normandes. Il est nécessaire de clarifier la réglementation dans cette zone.

La commission s'accorde pour :

- Envoyer un courrier de rappel à la règle à faire au CDPM 35 visant à interdire l'accès à la zone tampon au mois de janvier et respecter des règles normandes dans la zone tampon
- Demander l'interdiction de la débarque à Granville en janvier

## Jours fériés 2020

La commission s'accorde pour décaler la fermeture du jeudi 21 mai (Ascension) au vendredi 22 mai.

Par ailleurs, elle souhaite qu'à l'avenir les jours fériés restent fermés sauf les jeudis qui seront décalés aux vendredis.

## Ecolabel bulots

### Etat de la ressource

Les pêcheurs perçoivent une baisse de la ressource en 2019. L'impression générale est une diminution des fenêtres de bonne pêche, un lien est fait avec les conditions météorologiques de 2019 qui n'étaient pas favorables au bulot.

La cohabitation avec les chalutiers est évoquée et le besoin de remettre une commission cohabitation est évoqué.

### Indices d'activités pêcheries

Les tonnages sont stables depuis une dizaine d'années mais il y a une petite augmentation du nombre de marées. Les prix en criée ont augmenté de 9%, il est possible que ce soit un effet de l'IGP. Cependant la DPUE est passée sous le seuil de 108kg/100casiers, seuil limite dans le cadre de la labellisation MSC, il est donc nécessaire de mettre des mesures en place.

### Propositions de mesures

La commission se donne le temps de réfléchir à des mesures viables d'un point de vue économiques et qui serait pertinentes pour la préservation de la ressource.

Une commission dédiée est organisée le 15 février 2020 pour débattre sur ce sujet.

## Calendrier

Commission mesures (MSC) : **15 février**

Audit Bulot : **11 mars**

## Questions diverses : IGP Bulot

Le sujet de l'IGP bulot pose question : tous les pêcheurs de l'ouest Cotentin sont éligibles or actuellement il n'est possible de vendre le bulot qu'à la criée de Granville ou chez des mareyeurs agréés. Les pêcheurs du nord ne peuvent donc pas techniquement vendre leur bulot avec l'appellation.

La question a été posée par NFM à Bureau Veritas et ils sont en attente de la réponse.

La commission identifie un besoin de clarifier les choses et de trouver des solutions pour permettre à l'ensemble des pêcheurs de bénéficier de l'IGP.